

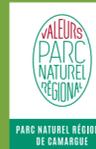


Quelques conseils

Vous êtes dans un Parc naturel régional

Aidez-nous à maintenir la Camargue propre : remportez toujours vos déchets avec vous !

- Sur les plages, faites attention aux dunes qui sont fragiles : ne vous y installez pas.
- En randonnée, restez sur les sentiers et respectez les propriétés privées.
- N'allumez jamais de feu ou de barbecue.
- Respectez les animaux et évitez le bruit.
- Garez-vous correctement et stationnez sur les aires d'accueil prévues à cet effet.
- Tenez vos chiens en laisse sur les plages.
- Et pour votre confort, pensez à vous munir de mai à octobre de produits anti-moustiques, de protection solaire et d'eau.



Des professionnels s'engagent en faveur d'un tourisme durable avec la marque « Valeurs Parc naturel régional »

Propriété du Ministère de l'Environnement, « Valeurs Parc naturel régional » est une marque au service du développement durable des territoires. Elle promeut des entreprises agricoles et touristiques engagées pour la préservation de l'environnement, pour le bien-être des femmes et des hommes, ainsi que pour l'économie locale. À travers cette marque, le Parc naturel régional de Camargue et ses partenaires participent à la préservation et la valorisation des ressources naturelles et culturelles de ce territoire exceptionnel.



Les milieux cultivés

20 % de la surface exploitée est consacrée à la riziculture. Alimentées par de l'eau douce du Rhône, les rizières permettent le dessalement des sols en profondeur et sont des zones favorables à l'alimentation de certains oiseaux nicheurs, comme les hérons. Elles sont mises en eau à partir d'avril et asséchées en septembre pour la récolte.



Les marais doux et les roselières

Ils sont présents en haute Camargue et sur les bordures du Rhône. Les marais accueillent des plantes émergées comme les scirpes, les joncs et les phragmites. Aménagés pour la chasse ou utilisés pour le pâturage en été, ils sont un lieu d'accueil important pour les oiseaux nicheurs et hivernants. Les roselières sont des zones où le roseau (*sagno* en provençal) domine. Les sagneurs récoltent le roseau en hiver pour la couverture de maisons en France et à l'étranger.

Retrouvez le détail des sites au verso !

Les sansouires et les pelouses

Paysage représentatif de la basse Camargue, les sansouires constituent un milieu où la présence du sel est si importante que seules quelques espèces végétales spécialisées (salicornes, soudes, obione, saladelles) s'y développent. Partiellement inondées dans l'année, elles sont parfois marquées l'été par des traces blanches, dues à la présence du sel. Les pelouses, très rares et morcelées, sont des milieux naturels où l'influence du sel est moins marquée.

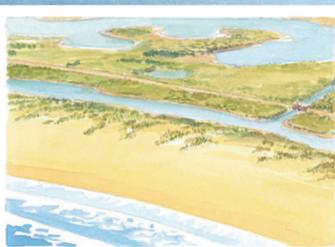
Les marais salants

Localisés au sud de la Camargue en bordure de la mer, les marais salants sont des lagunes aménagées dans le but de permettre la concentration des eaux en chlorure de sodium. Du fait de leur étendue et de leur richesse en invertébrés, ils sont des zones choyées par les oiseaux, notamment par le flamant rose qui y trouve une nourriture abondante et y passe le plus clair de son temps.

SITES DE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL (présentés au verso)

- Musée de la Camargue
- Domaine de la Palissade
- Réserve naturelle nationale de Camargue (La Capelière)
- Phare de la Gacholle
- Parc ornithologique du Pont de Gau
- Étang du Fangassier
- Marais du Vigueirat
- Maison du riz
- Réserve nationale régionale du Scamandre
- Maison du cheval Camargue
- Point de vue du sel
- Tour Saint-Louis
- Maison du Grand Site de France

Retrouvez le détail des sites au verso !



La plage et les dunes

Sableuses, les plages camarguaises s'étendent sur 50 km environ. Hors du périmètre des digues de protection et donc soumis aux caprices de la mer, le littoral camarguais est en perpétuelle évolution. Les dunes présentent une grande valeur paysagère et botanique grâce à une flore spécifique à la floraison spectaculaire et à des espèces d'insectes rares.

- Point de vue
- Route d'intérêt touristique (à vélo / en voiture)
- Circuit de découverte pédestre et cycliste (circulation interdite aux véhicules)
- Eurovéloroute ViaRhôna
- Limite du Parc naturel régional de Camargue
- Haltes fluviales

SITES DE DÉCOUVERTE

- Musée de la Camargue
- Parc ornithologique du Pont de Gau
- Bureau des Guides Naturaliste
- Marais du Vigueirat
- Maison du riz
- Maison du cheval Camargue

VITICULTEURS

- Domaine de Beaujeu
- Mas de Valériole

HÉBERGEMENTS

- Bergerie d'Alivon
- Chambres d'hôtes Mas de Bouvet
- Chambres d'hôtes Mas de Calabrun
- Gîte Mas Farola
- Hôtel-restaurant** Le Flamant rose
- Chambres d'hôtes Mas de la Forge
- Gîtes Mas Saint-Germain
- Hôtel*** Mas de la Grenouillère
- Gîte de l'Isle Saint-Pierre
- Chambres d'hôtes Maebrilu
- Le Mas Montredon
- Chambres d'hôtes Un nid en Camargue
- Hôtel-restaurant***** Mas de Peint
- Gîtes Mas de la Vigne

PROMENADES

À CHEVAL

(sur réservation)

- Bergerie d'Alivon
- Écurie de l'Auberge cavalière du Pont des Bannes
- Marais du Vigueirat - Manade Coule
- Mas Saint-Germain
- Mas de la Grenouillère
- Domaine de Méjanes

MANADES

DE TAUREAUX

(sur réservation)

- Manade Blanc
- Manade Jacques Bon
- Manade Cavallini
- Manade Mailhan
- Manade Jacquesmailhan.com
- Manade de Méjanes

DISTANCES ENTRE :

	30 km	30'	1h34
Aigues-Mortes - Les Saintes-Maries-de-la-Mer	47 km	45'	4h10 (par la ViaRhôna)
Arles - Salin-de-Giraud	38 km	37'	1h51
Arles - Les Saintes-Maries-de-la-Mer	37 km	35'	1h50
Arles - Port-Saint-Louis-du-Rhône	40 km	40'	3h26 (par la ViaRhôna)
Albaron - Salin-de-Giraud (par bord du Vaccarès)	40 km	34'	1h55
Salin-de-Giraud - Port-Saint-Louis (via bac de Barcarin)	9 km	20'	33'

